



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 6 avril 2021 à 20 h, par vidéoconférence, à huis clos.

Sont présents à cette vidéoconférence :

M.M.	Christian Baril	maire
	Daniel Demers	conseiller siège # 1
M ^{me}	Nancy Tousignant	conseillère siège # 2
M.	Robert Gendron	conseiller siège # 3
M ^{me}	Amélie Guay	conseillère siège # 4
M.	René Caron	conseiller siège # 5
M ^{me}	Annie Demers	conseillère siège # 6

Les membres présents forment le quorum.

Assistent également à cette séance par vidéoconférence : M^{me} France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière et M^{me} Samantha Jalbert, adjointe administrative.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h 05 par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M^{me} France Grimard directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 9 avril 2021;

Considérant l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présent et à prendre part, délibérer et voter à la séance par la plateforme ZOOM;

Considérant que la présente séance sera enregistrée et publiée sur le site internet de la municipalité;

2021-04-074

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la présente séance du conseil est tenue à huis clos, que les membres du conseil et les officiers municipaux y participent par la plateforme ZOOM et que la séance est enregistrée et sera publiée sur le site internet de la municipalité.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR



Municipalité de Deschailions-sur-Saint-Laurent

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 2 MARS 2021:
 - 3.1 Approbation;
 - 3.2 Suites;
4. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 MARS 2021:
 - 4.1 Approbation;
 - 4.2 Suites;
5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;
6. ADMINISTRATION :
 - 6.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour;
 - 6.2 Assurances renouvellement;
 - 6.3 Plateforme vidéoconférence – Zoom;
 - 6.4 Formation – Adjointe administrative;
 - 6.5 Services professionnels d'évaluation – Groupe Altus limitée;
7. GESTION FINANCIÈRE :
 - 7.1 Approbation des dépenses – Autorisation de paiements;
8. SÉCURITÉ PUBLIQUE :
 - 8.1 Projet de schéma de couverture de risques révisé de la MRC de Bécancour;
 - 8.2 Montant à verser au SSIRMRCB – Fin du mandat de StraTJ;
 - 8.3 Achat d'un système d'alerte et de notifications de masse;
9. TRANSPORT :
 - 9.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;
 - 9.2 Offre de services professionnels d'ingénierie – Projet d'asphaltage;
10. HYGIÈNE DU MILIEU :
 - 10.1 Réseaux d'aqueduc et égouts;
 - 10.2 Assainissement des eaux usées – Demande d'assistance;
11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT :
 - 11.1 Rapport de permis émis en mars 2021;
 - 11.2 Recommandation du comité consultatif d'urbanisme – PIIA;
 - 11.3 Dérogation mineure :
 - 11.3.1 215, 12^e Avenue;
 - 11.3.2 120, 16^e Avenue;
 - 11.4 Convention d'aide financière – Entente de partenariat régional en tourisme;
 - 11.5 Marché public :
 - 11.5.1 Horaire et tarification;
 - 11.5.2 Demande d'aide financière – l'UPA Centre-du-Québec, territoire de Bécancour;
 - 11.5.3 Adhésion à l'Association des Marchés publics du Québec
 - 11.6 Publicité – Courrier Sud;
12. LOISIRS ET CULTURE :
 - 12.1 Sentier pédestre;
13. QUESTIONS DIVERSES;
14. PÉRIODE DE QUESTIONS;
15. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

2021-04-075

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adopter l'ordre du jour, tel que lu.

3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 2 MARS 2021

3.1 Approbation

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

2021-04-076

IL EST PROPOSÉ PAR : M. René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

D'approuver et d'adopter le procès-verbal de la séance du 2 mars dernier.

3.2 Suites

La directrice générale France Grimard, mentionne que toutes les résolutions ont été transmises à qui de droit.

4. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 MARS 2021

4.1 Approbation

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

2021-04-077

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Nancy Tousignant
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'approuver et d'adopter le procès-verbal de la séance du 16 mars dernier.

4.2 Suites

La directrice générale France Grimard, mentionne que toutes les résolutions ont été transmises à qui de droit.

5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale France Grimard fait la lecture de la correspondance en date du 6 avril 2021 et répond aux questions des membres du conseil.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour

- Sûreté du Québec : - Concentre leur patrouille dans les lieux publics;
- Prévention de la fraude;
- Actions quant à la sécurité routière;
- Entente avec le ministère de l'Immigration, Francisation et Intégration / P.A.I.S.
- Le 7 avril 2021, adoption de la Charte municipale pour la protection de l'enfant;
- Processus d'embauche pour un responsable des cours d'eau et d'une 3^e personne au service d'inspection régional pour les nuisances;

6.2 Assurances renouvellement

2021-04-078

IL EST PROPOSÉ PAR : M. René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De reconduire le contrat d'assurance auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec tel que proposé, au coût de 26 748,60 \$ toutes taxes incluses.

6.3 Plateforme vidéoconférence – Zoom

Considérant que l'adhésion à la plateforme de vidéoconférence Zoom vient à échéance en avril 2021;

Considérant que ce moyen de communication est maintenant un outil indispensable pour faciliter les réunions et les rencontres;

2021-04-079

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter la dépense de 200 \$ pour le renouvellement de l'adhésion à la plateforme de vidéoconférence Zoom pour une période de 12 mois.

6.4 Formation – Adjointe administrative

Considérant que le Centre de services scolaire de la Riveraine offre des formations en informatique aux adultes;

Considérant que pour le montage du journal municipal un nouveau programme pourrait être considéré, soit le logiciel « Publisher »;

Considérant que l'inscription au cours est gratuite, seul l'achat de livres est nécessaire;

Considérant que les cours se font en classe à raison d'une fois par semaine, les lundis avant-midi, à moins d'un avis contraire, à l'établissement de Nicolet;

2021-04-080

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Nancy Tousignant ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser l'inscription de M^{me} Samantha Jalbert à la formation informatique du logiciel « Publisher » donné par le Centre de services scolaire de la Riveraine.

Que les frais d'achat de livre et les frais de déplacement lui soient remboursés sur présentation des pièces justificatives;

6.5 Services professionnels d'évaluation – Groupe Altus limitée

Considérant l'offre de services de la firme Groupe Altus Limitée pour l'évaluation de la valeur marchande d'une propriété sur notre territoire au montant de 3 000 \$ plus les taxes applicables;

2021-04-081

IL EST PROPOSÉ PAR : M. René Caron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De mandater la firme Groupe Altus Limitée pour l'évaluation de la valeur marchande d'une propriété sur notre territoire pour un montant 3 000 \$ plus les taxes applicables.

7. GESTION FINANCIÈRE

7.1 Approbation des dépenses – Autorisation de paiements

2021-04-082

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

Total des salaires :	14 962,68 \$
Total des incompressibles – Municipalité :	48 561,67 \$
Total des comptes à payer – Municipalité :	15 336,26 \$

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

8.1 **Projet de schéma de couverture de risques révisé par la MRC de Bécancour**

Considérant que le schéma de couverture de risques de la MRC de Bécancour a été attesté par le ministre de la Sécurité publique le 17 septembre 2009 et est entré en vigueur le 5 janvier 2010;

Considérant que le schéma doit être révisé en vertu de l'article 29 de la Loi sur la sécurité incendie (L.R.Q., c. S-3.4);

Considérant que la MRC de Bécancour a soumis à toutes les municipalités présentes sur son territoire un projet de schéma révisé faisant état des objectifs de protection optimale qu'elle entend mettre de l'avant ainsi que des stratégies pour atteindre ces objectifs;

Considérant qu'en vertu de l'article 15 de la loi précitée, les municipalités doivent donner leur avis sur les propositions contenues au projet de schéma révisé;

Considérant qu'en vertu de l'article 16 de la loi précitée, les municipalités doivent adopter une résolution afin de signifier leur acceptation du plan de mise en œuvre du projet de schéma révisé ainsi que leur engagement à le respecter et à le réaliser;

2021-04-083

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent donne un avis favorable aux propositions contenues dans le projet de schéma de couverture de risques révisé de la MRC de Bécancour et s'engage à respecter et à réaliser le plan de mise en œuvre applicable à son territoire.

8.2 **Montant à verser au SSIRMRCB – Fin du mandat de StraTJ**

Considérant que le volet 2 du devis des consultants de la Firme StraTJ, qui avaient été mandatés en juillet 2019 pour l'élaboration du plan des mesures d'urgence en sécurité civile, est maintenant terminé;

Considérant l'ajout de 1 exercice de table, des copies de plan de mesures d'urgence supplémentaires et divers crédits provenant d'ajustements en cours d'application;

Considérant que les frais pour les rencontres de travail du comité de sécurité civile pour la suite de la mise en place du plan de mesures d'urgence régional;

Considérant les pièces justificatives reçues;

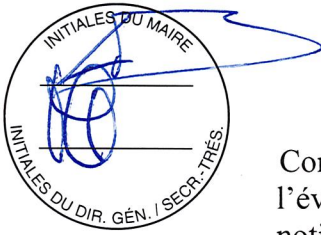
Considérant que le montant total à payer est de 37 776 \$ réparti en 11 parts égales, pour un montant de 3 434,20 \$ par municipalité;

2021-04-084

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Nancy Tousignant
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la somme de 3 434,20 \$ soit versée au SSIRMRCB selon les pièces justificatives reçues.

8.3 **Achat d'un système d'alerte et de notifications de masse**



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que le comité de sécurité civile a recommandé de procéder à l'évaluation des différents fournisseurs de systèmes d'alerte et de notifications de masse;

Considérant que le comité a mandaté les 11 directions générales du regroupement régional en sécurité civile de la MRC de Bécancour accompagné par M. Sébastien Demers afin de comparer différents systèmes d'alerte et de notifications de masse;

Considérant qu'il a été discuté au comité de sécurité civile et que le choix s'est arrêté sur CITAM;

Considérant que le SSIRMRCB fera l'achat du logiciel de CITAM;

Considérant que le coût d'acquisition et le 1^{er} frais annuel seront partagés entre les 11 municipalités en parts égales pour 2021;

Considérant que les frais annuels récurrents seront, par la suite, à même le budget du SSIRMRCB et seront répartis par la quotepart;

Considérant que les communications faites avec le système d'alerte à la population et l'assistance 24/7 seront facturées directement aux municipalités sous le principe d'utilisateurs/payeurs, et ce, dès la première année de mise en place;

Considérant que le coût est évalué à 16 234 \$ pour l'acquisition et à 1 112\$ pour les frais annuels ce qui représente 1 576,90 \$ par municipalité;

Considérant que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent transmettra les coordonnées des citoyens et autorise CITAM à utiliser celles-ci afin de les entrer dans la base de données;

2021-04-085

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent réserve la somme de 1 576,90 \$ pour l'acquisition du système d'alerte et de notifications de masse de CITAM et que le SSIRMRCB fasse la répartition de la facturation en parts égales pour les 11 municipalités participantes et que les frais annuels subséquents soient répartis selon la quotepart.

Que les communications faites avec le système d'alerte à la population et l'assistance 24/7 seront facturées directement aux municipalités sous le principe d'utilisateurs/payeurs, et ce, dès la première année de mise en place.

Que CITAM ait accès aux coordonnées des citoyens afin de les entrer dans la base de données, à la condition que ces données soient protégées.

9. TRANSPORT

9.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

Considérant que le ministère des Transports a versé une compensation de 45 308 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020;

Considérant que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité.

2021-04-086

IL EST PROPOSÉ PAR : M. René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent informe via le rapport financier, le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie – volet entretien local.

9.2 Offre de services professionnels d'ingénierie – Projet d'asphaltage

Considérant que la municipalité veut voir à la réfection d'asphaltage pour les routes suivantes :

- Rang Saint-Joseph sur une distance de 1,3 km;
- Rang Saint-Charles sur une distance de 1,2 km;
- 16^e Avenue sur une distance de 200 mètres;

Considérant que lesdits travaux sont admissibles à l'aide financière dans le programme d'aide à la voirie locale (PAVL) pour un pourcentage de 60 % des coûts admissibles;

Considérant l'offre de services professionnels d'ingénierie de la firme Tetra Tech QI inc. au montant de 12 500 \$ plus les taxes applicables, pour accompagner la municipalité pour la planification d'un projet d'asphaltage incluant les travaux suivants : plans et devis, estimations détaillées et demande d'aide financière, tel que décrit dans l'offre de services 44914TT daté du 24 mars;

2021-04-087

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Daniel Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de services professionnels d'ingénierie, portant le numéro 44914TT, daté du 24 mars, de la firme Tetra Tech QI inc. au montant de 12 500 \$ plus les taxes applicables, pour accompagner la municipalité dans la planification d'un projet d'asphaltage.

10. HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 Réseaux d'aqueduc et égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois de mars 2021 est de 280 m³ (61 572 gallons impériaux).

10.2 Assainissement des eaux usées – Demande d'assistance

Considérant l'offre de service de la firme SNC Lavalin inc. au montant de 3000 \$ pour accompagner la municipalité dans le dossier de l'évaluation des résultats à la station des eaux usées;

2021-04-088

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De mandater la firme SNC Lavalin inc. pour accompagner la municipalité dans le dossier de l'évaluation des résultats à la station des eaux usées et d'autoriser une dépense de 3000 \$.

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

11.1 Rapport des permis émis en mars 2021

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment indique que 13 permis ont été délivrés au cours du mois de mars 2021 pour un montant de 266 000 \$.



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

11.2 Recommandation du comité consultatif d'urbanisme – PIIA

Considérant le dépôt d'un projet d'agrandissement d'une maison unifamiliale pour faire l'ajout d'un deuxième logement attenant à la maison principale située dans la zone M-05 et qui est assujéti au plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

Considérant que les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) se sont réunis le 18 mars dernier;

Considérant que les membres du CCU recommandent au membre du conseil municipal de refuser la demande de PIIA pour le projet d'agrandissement et qu'une nouvelle demande devra être faite avec certaines recommandations soient :

- Fournir un plan final, le propriétaire a fait mention de modifications qui seraient apportées aux plans;
- Éviter l'aspect massif côté ouest du bâtiment;
- Mieux intégrer l'agrandissement au milieu bâti environnant;
- Fournir un plan de façade avec la vue de la maison existante et l'agrandissement.

2021-04-089

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De refuser la demande de PIIA pour le projet d'agrandissement et celui-ci devra déposer une nouvelle demande respectant les recommandations énumérées ci-dessus.

11.3 Dérogation mineure

11.3.1 215, 12^e Avenue

Considérant la demande de dérogation mineure de M. Jacques Bernier sur le lot 6 083 952, situé au 215, 12^e Avenue à Deschailons-sur-Saint-Laurent;

- Diminution de la marge avant de la résidence principale à 2,64 mètres au lieu de 6 mètres tel que prescrit dans le règlement en vigueur lors de la construction;
- Diminution de la marge latérale de la résidence principale à 2,66 mètres au lieu de 3 mètres tel que prescrit dans le règlement en vigueur lors de la construction;

Considérant qu'un avis public a été publié le 9 mars 2021;

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme (CCU) s'est réuni le 18 mars 2021 en vidéoconférence;

Considérant la recommandation positive à l'unanimité du CCU quant à l'acceptation de la dérogation mineure pour la raison suivante :

- La demande de dérogation mineure n'est pas susceptible de porter atteinte, pour les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

2021-04-090

IL EST PROPOSÉ PAR : M. René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

D'accepter la demande de dérogation mineure demandée par M. Jacques Bernier, pour la propriété sise au 215, 12^e Avenue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent de diminuer la marge avant à 2,64 mètres et la marge latérale à 2,66 mètres pour le bâtiment principal.

11.3.2 120, 16^e Avenue

Considérant la demande de dérogation mineure de M. Jean-Pierre Biron sur le lot 6 083 791, situé au 120, 16^e Avenue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent;

- Autorisation une hauteur plus élevée pour l'installation d'une clôture soit de 2,4 mètres au lieu de 1,8 mètres, tel que prescrit au règlement actuellement en vigueur.

Considérant qu'un avis public a été publié le 9 mars 2021;

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme (CCU) s'est réuni le 18 mars 2021 en vidéoconférence;

Considérant la recommandation positive à l'unanimité du CCU quant à l'acceptation de la dérogation mineure pour la raison suivante :

- La demande de dérogation mineure n'est pas susceptible de porter atteinte, pour les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

2021-04-091

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter la demande de dérogation mineure demandée par M. Jean-Pierre Biron, pour la propriété sise au 120, 16^e Avenue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent relative à l'augmentation de la hauteur de la clôture pour une hauteur de 2,4 mètres.

11.4 Convention d'aide financière – Entente de partenariat régional en tourisme

2021-04-092

IL EST PROPOSÉ PAR : M. René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la convention d'aide financière entre l'ATR Centre-du-Québec et la municipalité concernant l'octroi d'une contribution financière non remboursable par l'ATR ne pouvant excéder 76 500 \$, en vertu de l'entente de partenariat régional en tourisme pour la région touristique du Centre-du-Québec, soit acceptée telle que rédigée et que M^{me} France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit autorisée à la signer au nom de la municipalité.

11.5 Marché public

11.5.1 Horaire et tarification

2021-04-093

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'approuver l'horaire et la tarification du marché public pour la saison 2021.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Description	Producteurs		Artisans	
	1 espace	1/2 espace	1 espace	1/2 espace
12 semaines	25 \$	15 \$	12 \$	8 \$
Moins de 12 semaines	30 \$	20 \$	18 \$	12 \$

Les coûts indiqués dans le tableau sont à la semaine.

Horaire : les samedis du 19 juin au 4 septembre 2021 de 9 h à 15 h

11.5.2 Demande d'aide financière – l'UPA Centre-du-Québec, territoire de Bécancour

2021-04-094

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Nancy Tousignant
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la directrice générale à faire une demande d'aide financière à l'UPA Centre-du-Québec, territoire de Bécancour, dans le cadre du marché public, au montant de 500 \$.

11.5.3 Adhésion à l'Association des Marchés publics du Québec

2021-04-095

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Daniel Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adhérer à l'Association des Marchés publics du Québec pour la saison 2021 et d'autoriser le paiement de 100 \$ de frais d'adhésion.

11.6 Publicité – Courrier Sud

Considérant que le journal Courrier Sud fait une grande tournée de chaque municipalité des MRC de Nicolet-Yamaska et de Bécancour en dressant un portrait actuel de chacune des communautés;

Considérant qu'au mois de mai 2021 le journal publiera vivre à Deschaillons-sur-Saint-Laurent en mettant en lumière les attraits et particularités de notre municipalité;

Considérant que la municipalité peut publier un message personnalisé selon les divers tarifs et forfaits disponibles;

2021-04-096

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

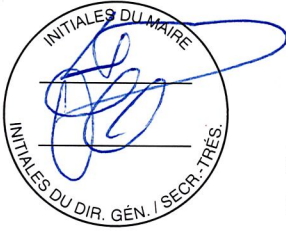
D'autoriser la dépense de 1481 \$ plus les taxes applicables, pour une page couleur, pour un message personnalisé pour une parution au courant du mois de mai du Courrier Sud mettant en vedette la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

12. LOISIRS ET CULTURE

12.1 Sentier pédestre

Considérant qu'à la saison hivernale 2020-2021 la municipalité s'est dotée d'une piste de raquette;

Considérant que la municipalité veut que cette piste soit utilisée également comme sentier pédestre durant les autres saisons;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que pour être praticable à l'année des travaux d'aménagement doivent être faits en incluant l'installation de 4 à 5 ponceaux;

Considérant que l'installation de bancs permettrait l'utilisation de la piste à une plus grande clientèle;

2021-04-097

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser l'aménagement du nouveau sentier pédestre en incluant l'installation de 4 à 5 ponceaux et l'installation de bancs.

13. QUESTIONS DIVERSES

- Arbre tombé dans la côte du Quai;
- Suivi dossier terrain de tennis;
- Radar – Installation permanente possible;
- Salle municipale – Renflouement des produits nettoyants;

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Considérant que les séances du conseil sont à huis clos, les citoyens ont été invités à nous poser leurs questions via courriel et ceux-ci auront un suivi :

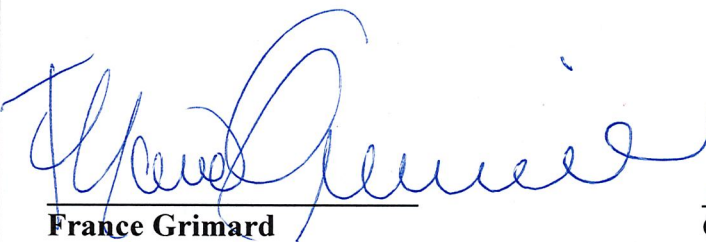
- Le propriétaire du Supermarché Dubuc inc. aimerait que la bordure de béton entre la route et ses entrées d'épicerie soit refaite afin de mieux préserver son asphalte.
 - o Nous allons mandater l'inspecteur municipal pour qu'il puisse constater le bris de la bordure et voir ce qui peut être fait.


15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2021-04-098

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 21 h 00.


France Grimard
directrice générale et secrétaire-trésorière


Christian Baril
maire